



## Comité syndical du 11 avril 2016

### DELIBERATION N° 16-020

#### Objet : Approbation du budget primitif 2016

Le onze avril deux mille seize à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

	<b><u>Sont présents :</u></b>	
Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
Acte rendu exécutoire :	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Pays de France
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<b><u>Sont excusés et suppléés :</u></b>	
Publication ou notification :	M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise a été suppléé par M. Antony ARCIERO
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA ValParisis a été suppléé par M. Bernard TAILLY
	<b><u>Ont donné pouvoir :</u></b>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON
	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Edouard EON	



## Le Comité syndical,

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,

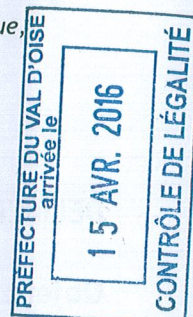
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu la délibération 15-014 relative à l'adoption de la nomenclature comptable et budgétaire M 52

Vu la délibération 16-010 relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2016,

Vu le rapport n° 16-020,



Après en avoir délibéré : (120 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSENTION)

**APPROUVE** le Budget Primitif 2016 du syndicat tel qu'il est présenté ci-dessous, par chapitres :

### Budget Principal (montants TTC) - instruction budgétaire M 52 - Budget non assujéti à la TVA

#### Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	150 000,00
010	Revenu minimum d'insertion	
018	Revenu de solidarité active	
26	Participations et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	
3	Stocks et en-cours	
198	Neutralisation des amortissements	
45	Total des opérations pour compte de tiers	
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	
020	Dépenses imprévues	
	<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00</b>

#### Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	398 979,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	137 000,00
014	Atténuations de produits	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0
66	Charges financières	0
67	Charges exceptionnelles	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0
71	Production stockée (ou déstockage)	0
022	Dépenses imprévues	0
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>635 979,72</b>

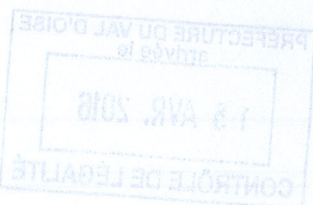


**Recettes d'investissement par chapitre :**

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	
13	Subventions d'investissement	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
010	Revenu minimum d'insertion	
018	Revenu de solidarité active	
26	Participations et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
3	Stocks et en-cours	
28	Amortissement des immobilisations	
45	Opérations pour compte de tiers	
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00</b>

**Recettes de fonctionnement par chapitre :**

Chapitre	Intitulé	Montant
013	Atténuations de charges	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0
71	Production stockée (ou déstockage)	0
72	Travaux en régie	0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0
731	Impositions directes	0
74	Dotations, subventions et participations	430 000,00
75	Autres produits d'activités	0
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0
R002	Résultat reporté ou anticipé	205 979,72
	<b>TOTAL</b>	<b>635 979,72</b>





**DIT** que le syndicat mixte procédera à l'appel de fonds auprès de ses membres, par l'émission d'un titre de recettes à la date d'exécution de la présente délibération, et selon la ventilation conforme à la clef de répartition inscrite dans les statuts du syndicat ;

EPCI - périmètre 2016 et prise en compte des données actualisées INSEE	Nb prises FttH prévues	contribution fonctionnement (BP 2016)
CA ValParisis (Bessancourt et Frépillon)	4 459	10 574 €
CC de Carnelle Pays de France	10 744	25 479 €
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forets	18 435	43 717 €
CC Sausseron Impressionnistes	10 704	25 384 €
CC du Haut Val d'Oise	14 848	35 211 €
CC du Pays de France	4 944	11 724 €
CC Vexin Centre	12 476	29 586 €
CC Vexin Val de Seine	9 152	21 703 €
CA Plaine Vallée (Attainville)	685	1 625 €
Département du Val d'Oise	-	205 000 €
<b>Total général</b>	<b>86 447 prises</b>	<b>410 000 €</b>

**PRECISE** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du syndicat mixte Val d'Oise Numérique sur les imputations 7473//738 - Participation Département et 7475//738 - Participation Groupements de collectivités ;

**DONNE** pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Monsieur Pierre-Edouard EON

